

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES:*payable d'avance.*

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
 CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . 0 fr. 40 cent.
 Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

Les annonces doivent être remises, *au plus tard*, le mardi soir à deux heures.

CALENDRIER

Jeudi 23. S. Landry.	L. 27. S. Crescent.
V. 24. N. S. J.-Bapt.	M. 28. S. Irenée. N. L.
S. 25. S. Prosper.	M. 29. S. Pierre S. Paul.
D. 26. S. Babolein.	

PRIX DE L'ABONNEMENT:*payable d'avance.*

UN AN.	15 fr.
SIX MOIS.	8
TROIS MOIS.	4
UN NUMERO.	0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresse au Chef de l'Imprimerie du Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE**Gouvernement colonial.**

Par décision du Commandant en date du 16 juin, un congé de convalescence a été accordé à M. Le Clos (Alexandre-Marie), commissaire-adjoint de la marine, Ordonnateur aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Par décision du Commandant en date du 18 juin, M. d'Heureux (Ernest), commissaire-adjoint de la marine, Contrôleur colonial, a été chargé des fonctions d'Ordonnateur p. i., pendant la durée du congé de convalescence accordé à M. Le Clos.

Par décision du Commandant en date du 18 juin, M. Littayé (Edouard), sous-commissaire de la marine de 1^{re} classe, a été chargé des fonctions de Contrôleur colonial p. i., en remplacement de M. d'Heureux, commissaire-adjoint de la marine, appelé à remplir les fonctions d'Ordonnateur p. i.

ACTES OFFICIELS MÉTROPOLITAINS.

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE. — (Direction des colonies, 1^{er} bureau). *Vote du plébiscite du 8 mai 1870.*

Paris, le 27 mai 1870.

Monsieur le Commandant

En exécution du décret du 23 avril dernier, le Corps législatif vient de procéder au recensement général des votes émis, le 8 mai 1870,

dans les divers départements de la France, sur le plébiscite soumis à l'acceptation du peuple français.

Plus de sept millions d'adhésion viennent d'attester avec un nouvel éclat que confiante dans le génie de l'Empereur et profondément dévouée à sa personne comme à sa dynastie, la France accepte avec reconnaissance les réformes libérales inaugurées par le sénatus-consulte du 21 mai.

Animées des mêmes sentiments, les colonies salueront de leurs sympathies les plus vives cette imposante manifestation.

Recevez, etc.

L'Amiral Ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies,

A. RIGAULT DE GENOUILLY.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Empereur a reçu aujourd'hui, à une heure, dans la grande salle du palais du Louvre, le président et les membres du bureau du Corps législatif, ainsi que les rapporteurs des neufs bureaux, apportant à Sa Majesté la déclaration officielle du résultat du recensement général des votes émis par le peuple sur le plébiscite présenté le 8 mai à son acceptation.

Le président a remis à l'Empereur la déclaration officielle du résultat du recensement général des votes émis par le peuple sur le plébiscite présenté le 8 mai 1870 à son acceptation, et a prononcé le discours suivant :

nôtres ont disparu de sa surface. La rotation est à peu près celle de notre globe, mais la pesanteur y est moindre. Les forces d'agrégation y sont donc plus petites, et sa densité devrait être inférieure à celle de la Terre, si le refroidissement plus avancé n'y avait condensé la matière davantage.

Des êtres doivent parfaitement bien exister encore sur Mars ; ils appartiennent, dans l'échelle organique à un rang plus élevé que l'homme contemporain ; il faut remonter à une époque beaucoup antérieure pour y retrouver l'analogie de l'espèce humaine. Inutile d'ajouter que les êtres sur Mars sont moins parfaits que sur Terre. La vie y est plus rapide, l'être moins susceptible de perfectionnement.

L'observation confirme ces vues théoriques. Sur le disque de l'astre on distingue des taches sombres et des taches brillantes de couleurs différentes ; aux pôles, on voit nettement des taches d'un grand éclat. On s'accorde à considérer les taches rougeâtres comme des continents, les taches sombres comme des mers. Quant aux taches polaires, elles sont évidemment produites par des glaces, car au moment où le printemps arrive dans un hémisphère, la tache diminue à vue d'œil pour augmenter dans l'hémisphère opposé, et inversement. S'il y a de la glace sur Mars, c'est qu'il y a de la neige, des liquides. L'analyse spectrale démontre qu'il y a de l'eau en effet et de la vapeur d'eau dans l'atmosphère ; malgré les différences caractéristiques de chaque planète, on remarquera que, conformément à ce que nous disions en commençant, la matière semble bien affecter partout les mêmes formes.

La planète Mars répond aux éléments caractéristiques suivants : densité, 5, 1 ; rotation, 24 heures ; pesanteur, 2 ; masse, 0,132. C'est assez dire que Mars est très en avance sur la Terre. Il y a longtemps déjà que les conditions vitales analogues aux

sa faible densité, sa masse relativement considérable témoignent de l'extrême jeunesse de Jupiter. Après le Soleil, c'est l'astre le moins avancé : on pourrait même s'étonner, en comparant les masses 355,000 et 342, de ne pas trouver Jupiter plus condensé et de lui reconnaître une densité presque égale à celle du Soleil. Il importe de ne pas oublier ici que la vitesse de rotation de l'astre qui diminue beaucoup la force d'agrégation est beaucoup plus grande pour Jupiter que pour le Soleil, et que la pesanteur y est de même beaucoup moindre. De là sa faible densité. Toutefois, tout porte à croire que Jupiter n'est plus gazeux depuis longtemps déjà, que la matière y affecte l'état liquide, et qu'elle commence peut-être déjà à adopter par régions l'état solide. L'atmosphère, très-dense montre d'ailleurs que l'évolution de l'astre est à son début.

Ici encore, les êtres apparaîtront successivement. Jupiter possédera la plus longue durée d'existence. Tout porte à penser que ses êtres seront supérieurs à ceux des autres planètes ; faune et flore y seront plus perfectionnées que partout ailleurs. La mythologie a eu raison : Jupiter est bien Jupiter.

Les satellites réchauffés par sa chaleur sont sans doute habités par des organismes inférieurs.

Les éléments de Saturne sont : masse, 103 ; rotation, 10 heures ; densité, 0,7 ; pesanteur, 5,34.

Comme Jupiter, bien qu'à un degré de refroidissement plus avancé, Saturne ne doit encore être qu'en grande partie liquide. Sa faible densité s'explique d'ailleurs par sa faible pesanteur et son rapide mouvement de rotation.

Pour Jupiter et pour Saturne, les observations télescopiques ne sauraient nous renseigner sur leur

FEUILLETON**PLURALITÉ DES MONDES⁽¹⁾**

III

(Suite.)

Point d'atmosphère, point de liquides. La Lune n'est plus habitée, ses organismes ont dû toujours y être soumis à des pressions plus faibles que sur Terre. La rapidité d'évolution de l'astre permet d'inferer que les êtres ont dû toujours y être inférieurs à ceux de la Terre ; si quelques germes d'organisme existent encore, ils ne peuvent être que profondément enfouis dans le sol, où ils échappent à l'insolation et à la congélation.

Il ne faut pas oublier que la chaleur rayonnée par le Soleil joue un grand rôle dans les phénomènes biologiques. Ce refroidissement d'un astre peut être longtemps tempéré par la chaleur solaire, dont il importe de tenir compte. Les évaluations que nous indiquons ne sont donc qu'approximatives.

La planète Mars répond aux éléments caractéristiques suivants : densité, 5, 1 ; rotation, 24 heures ; pesanteur, 2 ; masse, 0,132. C'est assez dire que Mars est très en avance sur la Terre. Il y a longtemps déjà que les conditions vitales analogues aux

(1) Voir les nos 1, 3, 4, 23 et 24 de la Feuille officielle.



tenté; et vous avez résolu d'assurer à la France un des premiers rangs parmi les peuples libres.

Les dates du 24 novembre 1860 et du 19 janvier 1867 attestent votre généreuse initiative et vos patriotiques desseins.

Plus tard, au lendemain du jour où le suffrage universel avait manifesté ses tendances libérales, lorsque le Corps législatif les traduisait par ses vœux, Votre Majesté assurée de notre concours, n'a pas hésité, avec une abnégation sans précédents dans l'histoire, à poser les bases de la constitution parlementaire de l'Empire.

Mais fidèle au grand principe sur lequel repose votre Gouvernement, vous n'avez pas voulu que, sans la participation directe du Peuple, une modification aussi profonde fût apportée aux pouvoirs que vous teniez de sa libre volonté.

Réuni dans ses comices après vingt ans de règne, il vient dans son indépendance absolue et dans des conditions qui attestent les progrès et la virilité de nos mœurs publiques, d'affirmer son approbation avec un ensemble dont il n'est permis à personne de décliner la puissance.

En acclamant par plus de 7 millions de suffrages la nouvelle forme de l'Empire, le pays, qui a le sentiment instinctif de ses intérêts et de sa grandeur, vous dit :

SIRE,

La France est avec vous.

Marchez avec confiance dans la voie de tous les progrès réalisables et fondez la liberté sur le respect des lois et de la Constitution.

La France met la cause de la liberté sous la sauvegarde de votre Dynastie et des grands Corps de l'Etat.

L'Empereur a répondu :

« Messieurs,

« En recevant de vos mains le recensement des votes émis le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma reconnaissance à la Nation, qui, pour la quatrième fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un éclatant témoignage de sa confiance.

« Le suffrage universel, dont les éléments se renouvellent sans cesse, conserve néanmoins, dans sa mobilité, une volonté per-sévérante. Il a pour le guider sa tradition, la sûreté de ses instincts et la fidélité de ses sympathies.

« Le Plébiscite n'avait pour objet que la ratification par le peuple d'une réforme constitutionnelle; mais, au milieu du conflit des opinions et dans l'entraînement de la lutte,

« le débat a été porté plus haut. Ne le regrettons pas. Les adversaires de nos institutions ont posé la question entre la révolution et l'Empire. Le Pays l'a tranchée en faveur du système qui garantit l'ordre et la liberté.

« Aujourd'hui, l'Empire se trouve affermis sur sa base. Il montrera sa force par sa modernisation. Mon Gouvernement fera exécuter les lois sans partialité comme sans faiblesse. Il ne déviera pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. Déférant pour tous les droits, il protégera tous les intérêts, sans se soucier venir des votes dissidents et des manœuvres hostiles. Mais aussi il saura faire respecter la volonté nationale, si énergiquement manifestée, et la maintenir désormais au-dessus de toute controverse.

« Débarrassés des questions constitutionnelles qui divisent les meilleurs esprits, nous ne devons plus avoir qu'un but: raligner, autour de la Constitution que le Pays vient de sanctionner, les honnêtes gens de tous les partis; assurer la sécurité; amener l'apaisement des passions; préserver les intérêts sociaux de la contagion des fausses doctrines; rechercher, avec l'aide de toutes les intelligences, les moyens d'augmenter la grandeur et la prospérité de la France.

« Répandre partout l'instruction; simplifier les rouages administratifs; porter l'activité, du centre où elle surabonde, aux extrémités, qu'elle déserte; introduire dans nos codes, qui sont des monuments, les améliorations justifiées par le temps; multiplier les agents généraux de la production et de la richesse; favoriser l'agriculture et le développement des travaux publics; consacrer enfin notre labeur à ce problème toujours résolu, et renaisissant, la meilleure répartition des charges qui pèsent sur les contribuables: tel est notre programme. C'est en le réalisant que notre Nation, par la libre expansion de ses forces, portera plus haut les progrès de la civilisation.

« Je vous remercie, Messieurs, du concours que vous m'avez prêté dans cette circonsistance solennelle. Les votes affirmatifs qui ratifient ceux de 1848, de 1851 et de 1852, raffermissent aussi vos pouvoirs et vous donnent comme à moi une nouvelle force pour travailler au bien du pays.

« Nous devons plus que jamais aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte. Qui pourra, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un régime qu'un grand peuple a fondé au milieu des tourmentes politiques, et qu'il fortifie au sein de la paix et de la liberté?

(Journal offic.)

état physique. Nous ne pouvons les invoquer à l'appui de nos vues théoriques. Cependant, si les télescopes sont impuissants, l'analyse spectrale peut nous donner à ce sujet quelques éclaircissements.

MM. Huggins et Miller, qui ont fait une étude spéciale des atmosphères des planètes, écrivent :

« Les spectres observés démontrent que les atmosphères des planètes, tout en ayant une composition analogue à celle de l'atmosphère de la Terre, et en contenant comme elle de la vapeur d'eau, doivent renfermer, en outre, certaines substances dont la nature n'est pas encore déterminée. Une analogie toute spéciale s'est manifestée, sous ce rapport, entre l'atmosphère de Jupiter et celle de Saturne. »

Ainsi, comme nous y sommes conduits par le calcul: similitude d'état entre Jupiter et Saturne; présence d'autres substances que celles qui se trouvent dans l'atmosphère terrestre déjà purifiée, et nouvelle confirmation de l'unité de forme de la matière dans les astres. Telles sont les conséquences des recherches des deux savants astronomes.

Saturne présente une singulière anomalie: il est entouré d'un grand anneau qui flotte dans l'espace sans le toucher. A l'origine, la matière se sera portée à l'équateur, chassée par la force centrifuge; quand le refroidissement sera survenu, le boulelet équatorial se sera séparé de la masse en continuant sa route et en suivant l'astre comme s'il en faisait encore partie intégrante. L'anneau se sera d'autant plus écarté que le refroidissement aura été en augmentant. Il s'est même fendu lui-même en plusieurs anneaux secondaires, ce qui offre une preuve de sa solidification.

Ces anneaux constituent, en somme, des satellites

qui ont pu donner naissance à des organismes inférieurs. Quel spectacle pour eux que ce magnifique globe qui les suit dans l'espace en les éclairant et en les chauffant!

Plus tard, les futurs habitants de Saturne jouiront à leur tour de la vue singulière de cet immense anneau qui les séparera du ciel comme un gigantesque garde-fou.

Saturne a sept satellites, dont l'âge très-avancé ne peut plus permettre le développement d'organismes un peu complexes.

Il existe enfin aux confins de notre système solaire deux planètes qui échappent à peu près complètement aux observations de détails: nous voulons parler de Neptune et d'Uranus. On ne connaît d'elles que les masses, les volumes, les densités, la pesanteur à la surface; on n'a pu déterminer leur vitesse de rotation. A quelle phase d'évolution sont parvenus ces astres? Aucun astronome ne saurait le dire.

Pour nous, leurs éléments étant à très-peu près les mêmes, nous n'hésitons pas à leur attribuer le même état physique et le même âge relatif: ce sont deux planètes qui vivent parallèlement au même titre que la Terre et Vénus.

Eléments de Neptune par rapport à la Terre: masse, 19; densité, 0,216; pesanteur, 0,953.

Eléments d'Uranus: masse, 15; densité, 0,209; pesanteur, 0,883.

Il est clair, à l'inspection de leurs éléments, que les deux planètes sont déjà solidifiées à leur surface. Leur pesanteur, presque égale à celle de la Terre, et leur densité, encore très-faible, montrent qu'elles doivent avoir des vitesses de rotation assez grandes. Ces astres sont sans doute parvenus à la phase cor-

UNE PLANTE QUI GUÉRIT LA VARIOLE.

Paris et la France ont été très-émus depuis quelque temps par les nouvelles données chaque jour sur l'épidémie variolique.

Beaucoup de charlatanisme s'est mêlé à cette émotion, justifiée en partie par un mal trop réel.

Nous avons la conviction que le remède à tout mal est dans la nature. Reste à savoir le découvrir.

C'est à cette recherche que le dévouement et l'habileté des savants s'attache depuis des siècles.

La science a déjà obtenu ainsi bien des succès. Le hasard en a fourni son contingent.

M. Charles Baltet, l'habile horticulteur de Troyes, a publié dans le *Journal d'Agriculture*, un article destiné peut-être à produire une grande sensation, et, ce qui vaudrait mieux, à la divulgation d'un spécifique réel contre la variole.

Il a consulté à ce sujet M. Mille, et ce chimiste lui a adressé la lettre suivante:

« Monsieur,

« De toute ancianeté, les Indiens du nord de l'Amérique ont demandé au propriétés thérapeutiques de la *Sarracenia purpurea*, plante de la famille des sarracénées, la guérison de la variole. La connaissance de ce précieux agent thérapeutique, qui ne doit pas avoir été inconnue de la médecine européenne dans les siècles passés, mais qui s'était perdue, nous a été rendue par le docteur anglais Chalmers Mils, qui, le premier, en a parlé; mais c'est au docteur Frédéric Morris, médecin résident du dispensaire d'Halifax, que revient l'honneur de l'avoir fait réellement connaître, tant au point de vue de l'histoire naturelle que de la matière médicale; ces notions ont été mises en lumière dans une lettre par lui adressée à l'éditeur de l'*American medical Times* et insérée dans le numéro de ce journal du 22 mai 1862.

C'est aux relations que j'ai eues moi-même avec l'Amérique que je dois l'honneur d'avoir importé en France, il y a environ huit ans, la racine de *sarracenia purpurea ou variolaris*. Possesseur de cette bienfaisante racine, je serais resté sans doute longtemps sans en entretenir le corps médical si une épidémie de petite vérole qui frappe en ce moment Bourges et ses environs n'était venue me permettre de constater d'une manière indubitable les propriétés antivarioliques de ce précieux spécifique.

respondant à celle que nous connaissons sur Terre sous le nom d'époques géologiques. Peut-être même la période carbonifère ne fait-elle que de commencer pour ces astres. Les organismes y existent par conséquent déjà, et sont les homologues de la faune et de la flore terrestre des époques primitives.

Telles sont les déductions que l'on peut tirer de l'examen des éléments de Neptune et d'Uranus. Nous n'avons pas malheureusement de contrôle à invoquer, les observations précises font défaut. Toutefois, l'analyse spectrale peut encore suppléer dans une certaine mesure aux investigations télescopiques.

Le R. P. Secchi, directeur de l'observatoire romain écrivait ces jours derniers à l'Académie des sciences: « J'ai déjà remarqué la constitution de l'atmosphère d'Uranus, qui, à l'analyse spectrale, présente des bandes d'absorption qui ne se trouvent pas dans la lumière solaire; je viens de constater qu'un caractère semblable se retrouve pour Neptune. » Il ajoutait qu'il y avait une certaine analogie entre les deux spectres, et que les bandes absorbatives observées pourraient bien être dues au carbone. Encore cette fois, mêmes éléments, même constitution.

Ici s'arrête notre voyage rapide à travers le système solaire. On le voit, pour rester d'accord avec les lois les plus simples de la physique et de la mécanique, il ne suffisait pas de raisonner par analogie et de répéter à tout hasard, comme on l'a si longtemps fait, que tous les astres sont habités et peuplés d'êtres fantastiques. Il est bon que la philosophie reste d'accord avec le sens commun.

La science, au reste, enlèvera jusqu'au moindre d'un doute, et nous ne pouvons terminer sans faire



C'est à la suite de plus de cinq cents cas de guérison obtenus à l'aide de cet agent thérapeutique que je suis demeuré convaincu de l'étonnante efficacité de la racine de *sarracenia purpurea*, et il est aujourd'hui hors de doute pour moi, que cette humble plante des marais de la Nouvelle-Ecosse agit comme remède efficace sur la petite vérole sous toutes ses formes.

Il est également aussi curieux qu'étonnant a dit le docteur Morris, que quelque alarmante et nombreuse que soit l'éruption, quelque confluente et terrible qu'elle puisse être, l'action particulière du médicament est telle que très-rarement il reste une cicatrice pour porter le témoignage de la maladie. La *sarracenia*, ajoute encore le même savant, guérit la maladie comme aucun agent médicamenteux ne le fait, non en excitant une réaction fonctionnelle, mais par son contact avec les virus dans le sang, en rendant ce virus inerte, inoffensif, et cette interprétation de son mode d'action est démontrée par ce fait que si l'on humecte du vaccin ou de la matière variolique avec la décoction de *sarracenia*, ces virus se trouvent dépossédés de leurs propriétés contagieuses.

S'il faut encore accepter ce qu'on rapporte des propriétés de la *sarracenia* pour la guérison de la petite vérole, cette plante serait appelée à rendre des services devant lesquels s'effacerait presque ceux de la vaccine. Je n'ignore pas, a dit M. le docteur Morris que cette affirmation sur les propriétés de la *sarracenia* élèvera bien des doutes, mais quelques doutes n'a-t-on pas élevés en ce qui concerne l'emploi du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes, et n'est-il pas bien des bons esprits, des médecins expérimentés qui admettent que la belladone peut agir comme prophylactique de la scarlatine.

Les Indiens croient, en outre, que ce médicament a une action préventive; ils ont toujours dans leurs camps une décoction faible de la plante salutaire, et ils en prennent de temps en temps une dose, pour conserver, disent-ils, l'antidote dans leur sang. Les nombreux cas de petite vérole que j'ai observés me permettent de croire, à l'exemple des Indiens, à l'action préventive de la *sarracenia*; j'ai été à même de constater toujours cette action préventive lorsque les membres de la famille où les personnes qui soignaient les malades atteints de cette maladie ont voulu prendre de quatre à six demi-verres par jour de la bienfaisante décoction.

Je n'ai à vous faire connaître pour l'emploi de la *sarracenia* que deux préparations phar-

maceutiques : la tisane, dont la préparation se fait par décoction, et le sirop de la même plante. Voici le procédé que j'emploie : on prend huit grammes de racine finement cassées, on les fait bouillir dans un litre d'eau pendant une demi-heure, de manière à obtenir une réduction d'un quart environ ; on passe à travers un linge fin. Aussitôt que le médecin a constaté les premiers symptômes de la maladie, cette décoction est administrée tiède, sucrée ou non sucrée, suivant le goût du malade, à la dose d'un demi-verre toutes les quatre heures, de manière à en faire prendre six demi-verres pendant vingt-quatre heures.

L'éruption variotique se fait rarement attendre plus de vingt-quatre à quarante-huit heures ; on continue l'usage de la décoction de la *sarracenia* pendant cinq à six jours ; durant ce temps, la maladie parcourt toutes ses périodes, rarement elle persiste plus longtemps. Un préjugé populaire qu'il est très-important de combattre, c'est celui de croire que lorsque l'éruption est faite et que les boutons sont en pleine suppuration, le variolique n'a plus rien à craindre ; cette erreur peut devenir des plus funestes, attendu qu'à cette période de la maladie, l'infection purulente peut avoir lieu et mettre la vie du malade en danger.

La seule influence fonctionnelle que semble avoir l'usage de cette tisane consiste à exciter un flux d'urine qui, de rouge et très-chargée qu'elle était dès les premiers symptômes, devient bientôt limpide en même temps qu'abondante, ce qui peut-être est dû à l'élimination du poison ou à la modification du morbide.

Le sirop de *sarracenia purpurea* est préparé d'après les règles les plus scrupuleuses de l'art pharmaceutique ; il contient la matière active de 1 gr. 50 de *sarracenia* par 0 k. 060 de sirop (une cuillerée ordinaire). Ce saccharole liquide convient surtout aux personnes qui prennent difficilement les tisanes ; il est particulièrement plus commode dans son emploi pour les enfants, qui se refusent souvent à l'usage des tisanes ; on l'administre aux grandes personnes à la dose d'une cuiller ordinaire toutes les quatre heures ; c'est donc six cuillers à prendre en vingt-quatre heures. Les enfants de six à douze ans en prendront six cuillers à dessert en vingt-quatre heures, une toutes les quatre heures. Les enfants de un à six en prendront une cuiller à café également toutes les quatre heures, jusqu'à six cuillers à café, toujours dans les vingt-quatre heures.

pressentir en quelques mots les promesses de l'avenir.

On ne semble pas, en effet, assez remarquer que l'analyse spectrale nous renseigne bien plutôt sur l'état de l'atmosphère d'un astre que sur l'état de cet astre lui-même. On émettrait des conclusions fausses si, de la différence des spectres observés, on déduisait que chaque astre possède également une constitution différente.

La diversité des spectres tient avant tout à la composition sans cesse variable des atmosphères, dépendant à tout instant de l'âge de l'astre. Les spectres changent avec la phase d'évolution ; il est clair que pour la Terre, par exemple, les observations spectroscopiques eussent donné des résultats bien distincts à chaque période de l'existence de notre globe. L'atmosphère terrestre à l'époque des premiers dépôts, renfermait des matériaux bien plus nombreux et plus variés que maintenant ; elle eut produit des bandes d'absorption sans doute analogues à celles que nous constatons sur les autres astres.

La complication des spectres indique simplement une atmosphère encore très-chargée, et par suite l'évolution peu avancée d'une planète.

Lorsque nous saurons mieux utiliser le principe si fécond de l'analyse spectrale, il n'est pas douteux que nous ne parvenions, par l'examen chimique des atmosphères, à déterminer la nature des dépôts qui s'en sont séparés, et constituent déjà la surface solide de l'astre.

Les couches terrestres ont toute puisé leurs éléments dans l'atmosphère. Chaque assise de terrain est comme un dépôt abandonné par l'atmosphère ; elle trahit par sa composition la nature des substances qui se sont jadis séparées du milieu gazeux pour se

fixer dans le sol.

Nous pouvons lire ainsi dans ces feuillets solides de l'écorce terrestre l'histoire du passé, et faire revivre en quelque sorte les transformations successives de l'atmosphère.

Les géologues ne nous contesteront certes pas que l'analyse spectrale eût pu révéler, à un observateur placé sur un monde assez avancé, les modifications produites dans l'enveloppe gazeuse de la Terre, la nature des dépôts dont l'ensemble constitue aujourd'hui le sol sur lequel nous marchons. On pouvait suivre pas à pas l'œuvre créatrice, assister à l'enfancement de notre monde et à la genèse de ses organismes.

Aussi ne croyons-nous pas bien éloigné de nous le jour où les progrès de la science nous auront mis en état de préciser rigoureusement l'âge d'un astre, de suivre le travail d'épuration de son atmosphère, de déterminer les dépôts déjà formés à sa surface, et par conséquent de définir le milieu et de caractériser sa faune et sa flore.

Ce jour-là, on pourra remplacer l'aperçu rapide et superficiel que nous venons de donner de la constitution des mondes par des notions complètes et des chiffres exacts. La science aura réellement résolu dans son entier et sans appel le beau problème de la pluralité des mondes.

HENRI DE PARVILLE.

FIN.

Le médecin pourra modifier les doses suivant l'expérience acquise dans l'emploi de cette plante.

Pour compléter les indications que, sur l'invitation de la Société de thérapeutique de France, j'ai cru devoir fournir, j'ai pensé, Monsieur, qu'il ne serait pas hors de propos de vous faire connaître que la *sarracenia* ou les *sarracenias* pourront être appellés dans la suite à rendre de grands services et à être fréquemment employés dans toutes les maladies éruptives, comme la rougeole, la scarlatine, la zona, l'urticaire sous ses différentes formes ; je ne crois pas devoir entrer à cet égard dans des détails plus multipliés.

MILLE,
Pharmacien-chimiste à Bourges.
(Patrie).

BUREAU DE BIENFAISANCE DE MIQUELON.

AVIS D'ADJUDICATION.

Le 1^{er} juillet prochain à deux heures de relevée, il sera procédé à Miquelon, par les soins du bureau de bienfaisance de cette localité et dans le lieu ordinaire de ses réunions, à l'adjudication, au rabais, des fournitures et travaux ci-après :

80 barils de farine de froment; prix de base.....	35 fr. 00
100 barriques de charbon; prix de base de la barrique de 200 kil.	6 00
Construction d'un petit magasin à charbon, non clabordé; prix de base.....	615 57

S'adresser, pour plus amples renseignements, soit au bureau de bienfaisance à Miquelon, soit au détail des Approvisionnements à Saint-Pierre.

NOUVELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

PORT DE SAINT-PIERRE

BATIMENT DE L'ETAT.

SORTIES.

La corvette à voile l'EURYDICE, commandée par M. Charonneau, lieutenant de vaisseau, est partie pour Sydney, le 20 juin 1870.

Passagers: MM. Leclos, Commissaire-adjoint, Ordonnateur, Nielly, commis de marine.

BATIMENTS DU COMMERCE.

Juin.	ENTRÉES.	VENANT DE
-------	----------	-----------

20. G. p. Mary-Fraser, c. Chapdelaine.	Sydney.
--	---------

Juin.	SORTIES	ALLANT A
-------	---------	----------

16. Emily-Cowlet, c. Aubert,	Bordeaux.
------------------------------	-----------

avec 171,832 kil. morue verte, ch. par

Mme veuve Lepomellec et fils.

18. Malouine, c. Perrette,	La Rochelle.
----------------------------	--------------

avec 107,740 kil. morue verte, 7,810 kil.

rogue de morue, ch. par MM. Hubert

frères.

— Admiral-de-Mackau, c. Legeat,	Martinique.
---------------------------------	-------------

avec 20,970 kil. morue sèche, ch. par

Mme veuve Lepomellec et fils.

— Stella-Marie, c. Cassagne,	Bordeaux.
------------------------------	-----------

avec 148,830 kil. morue verte, ch. par

M. Gautier.

— Isabella, c. Prioul,	Granville.
------------------------	------------

avec 12,100 kil. morue sèche, 31,400

kil. morue verte, 5,700 kil. issue de

morue et 15,000 kil. rogue de morue,

ch. par M. H. Lecharpentier.

— Elvina, c. Binic,	côte Est de Terre-Neuve.
---------------------	--------------------------

avec 91,410 kil. morue verte.

Saint-Servan.

20. Souane, c. Besnard,	Bordeaux.
-------------------------	-----------

avec 99,550 kil. morue verte, 2,362 kil.

rogue de morue et 100 kil. morue

sèche, ch. par MM. M. Guibert et fils.

— Léonie, c. Gaillard,	Bordeaux.
------------------------	-----------

avec 196,191 kil. morue verte et 1,832

kil. rogue de morue, ch. par M. Ho-

vius fils.

21. Mésange, c. Pincette,	Nantes.
---------------------------	---------

avec 82,540 kil. morue verte, 600 kil.

morue sèche, 12 litres huile de morue,

1,000 kil. issue et 1,580 kil. rogue,

ch. par M. R. Guettier.

21. Hilda, c. Hervé,	Bordeaux.
----------------------	-----------

avec 142,685 kil. morue verte, 18,236

kil. rogue de morue et 410 kil. issue,

ch. par MM. Hermenck et Bribes.

**ÉTAT CIVIL.****SAINT-PIERRE.**

NAISSANCE.

30 juin. — Carrère (Louise-Joséphine).

MARIAGE.

20 juin. — Louet (Guillaume), ajusteur forgeron, avec Barbé (Clara-Virginie), sans profession.

DÉCÈS.

18 juin. — Pomponne (Victor-Cécilien), âgé de 21 ans, né à Dinan (Côtes-du-Nord), trouvé noyé en rade de cette île.

19 juin. — Lebiguais (Marie-Jeanne), âgée de 15 mois, née à Vains (Manche).

20 juin. — Lensabour (Gilles-Marie), marin, âgé de 21 ans, né à Tressignaux (Côtes-du-Nord), trouvé noyé dans le barachois de cette île.

ANNONCES & AVIS**AVIS****PURGES D'HYPOTHÉQUES LÉGALES.**

Par acte sous seing privé en date du 18 octobre 1869.

Le sieur Hubert (Joseph), a cédé à la colonie, pour l'élargissement des rues de la ville, les parcelles de terrains comprises dans sa propriété ci-après indiquée, aux conditions suivantes, savoir :

19 ^{me} sur la propriété de la rue de				
Sèze pour le prix de.	485 fr. 75			
14 ^{me} id.	Joinville. 353	50		
	839	25		

La présente publication a pour objet de purger lesdites parcelles de terrain de toutes hypothèques légales inconnues.

AVIS.

M. HENRI COSTE, armateur, a l'honneur de faire part aux intéressés, qu'en vertu d'une procuration générale, il est le seul et unique représentant en cette colonie, de MM.

M¹ Appelceix et J.-B. Damestoy, négociants à Bayonne; en conséquence, il prie les personnes qui ont des rapports commerciaux avec ces négociants, de vouloir bien, à partir de ce jour, s'entendre avec lui tant pour le mode de paiement, que pour les réclamations ou erreurs qu'ils croiraient utile de faire connaître.**AVIS.**

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur Thomas Fitzgerald, ancien marchand à Saint-Pierre, sont invités à se rendre, le mardi 28 juin, à 11 heures du matin, au cabinet de M. le Juge impérial, commissaire à ladite faillite, au Palais de justice à Saint-Pierre, pour entendre le compte défi-

nitif qui sera rendu par le syndic, le débattre, le clore et l'arrêter.

Le compte à rendre et les pièces justificatives à l'appui sont déposés au greffe du Tribunal de commerce, où chacun peut en prendre communication.

Le Juge Commissaire,
Michel BONNEFONDS.**VENTE PUBLIQUE**

AUX ENCHÈRES

D'une maison, magasins et dépendances, sis à Saint-Pierre, rue Joinville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu de deux délibérations du conseil de famille des mineurs Jean Etchémendy, homologuées par arrêts du Conseil d'appel des îles Saint-Pierre et Miquelon, en date du quatorze du courant, à la requête de :

1^o Dominique Hirigoyen, charretier, demeurant à Saint-Pierre, tuteur de la mineure Pascaline Etchémendy;2^o De dame Joséphine Ména, veuve Etchémendy, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice de ses enfants mineurs Etienne et Martin Etchémendy;En présence de : 1^o demoiselle Joséphine Etchémendy, sans profession, majeure, demeurant à Saint-Pierre ;2^o De M. André Paturel fils, agent d'affaires, demeurant à Saint-Pierre, subrogé-tuteur des mineurs Etienne et Martin Etchémendy.Et 3^o de M. Jean Lafitte, charpentier, demeurant à Saint-Pierre, subrogé-tuteur de ladite mineure.

Il sera, le samedi trente juillet prochain, à une heure après-midi, en la salle d'audience du tribunal de la colonie, procédé par le ministère du notaire soussigné, commis à cet effet par les arrêts susvisés, à la vente, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné :

Une maison sise à Saint-Pierre, rue Joinville, revêtue en briques, avec magasin et cour au nord: bornée au nord par veuve Mignot, au sud par ladite rue Joinville, à l'est par un terrain appartenant à l'Etat et à l'ouest par Joseph Coste.

Mise à prix fixée par l'arrêt... 12,500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^o Salomon, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Saint-Pierre, le 22 juin 1870.

Le Notaire,

1—2 C. SALOMON.

AVIS

MM. Allain et Lavissière, ferblançiers, ont l'honneur d'informer MM. les négo-

cients et habitants de Saint-Pierre, qu'ils ont transféré leur atelier de ferblanterie et chaudironnerie, rue du Barachois (ancienne maison Bidel et Jouault.)

Dans ce nouvel établissement et avec les marchandises qu'ils viennent de recevoir de France, ils s'engagent à fournir, pour vendre en boutique, à MM. les négociants, tous les objets de ferblanterie confectionnés par eux, aux prix les plus modérés.

On trouve chez eux: assortiment complet d'ustensiles de cuisine, (ferblanc, fer battu, fonte étamée et cuivre), moules de pâtisserie, lampes Locatelly, chaînes de balance, seringues en étain fin, verres pour dunettes de navire, lardoirs de toutes dimensions, cafetières à filtre, verres à coude pour lampes, manches d'ombrelles, de parapluies et d'en-toutcas, bouilloires en fonte étamée, passe-purée, soufflets de cuisine, étain fin en baguette et en saumon, et enfin tous objets concernant la ferblanterie.

Ils se recommandent pour la confection de tous les objets nécessaires dans la cuisine d'un ménage et vendront toujours à très-bas prix.

A LOUER.

Une maison située rue Granchain, composée ainsi qu'il suit :

Quatre pièces au rez-de-chaussée, cave au-dessous; — quatre jolies chambres, grenier au-dessus.

Cour, jardin, magasin de décharge.

Cette maison est disposée pour tenir commerce.

S'adresser à M^{me} PONÉE, propriétaire de ladite maison.

3—3

**HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS
à Saint-Pierre**

Du 23 au 30 juin 1870.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
JUIN.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 23	4 23	4 35	10 16	10 45
Vend. 24	4 52	5 18	11 13	11 38
Sam. 25	5 43	6 06	00 02	00 25
Dim. 26	6 28	6 49	00 46	1 07
Lundi 27	7 09	7 28	1 26	1 45
Mardi. 28	7 47	8 06	2 04	2 23
Merc. 29	8 24	8 43	2 41	3 00

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 15 au 21 juin 1870.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum. minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
15	753	752	13	15		S.-E.	2	Ni.	Brume.
16	754	753	10	11		N.-O.	2	Ci.-Cu.-Str.	Brume. Pluie.
17	755	750	12	13		N.	1	Ci.-Cu.	
18	755	754	10	12		S.-E.	1	Ni.	Brume. Pluie.
19	762	765	7 5	9 5		N.-E.	2	Ci.-Cu.-Str.	
20	767	766	11	12 5		S.-O.	3	Ni.	
21	763	760	11	11		S.-O.	3	Ni.	Brume. Pluie.